



35 impasse du Luthier
ZI du Pâtis 1 - BP20
85440 TALMONT ST HILAIRE

DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Prise en vertu de la délibération
du Conseil Communautaire
N° 2022_01_D02 en date du 26 janvier 2022

Décision 2022_50_BU

Date de la convocation : 24.11.2022

Date du bureau : 30.11.2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente novembre à dix-huit heures, les membres du Bureau Communautaire, régulièrement convoqués par Maxence de RUGY, Président de la Communauté de communes Vendée Grand Littoral, se sont réunis au siège de Vendée Grand Littoral à Talmont Saint Hilaire.

Membres du Bureau présents : Maxence de RUGY, Loïc CHUSSEAU, Jannick RABILLÉ, Joël MONVOISIN, Annick PASQUEREAU, Christian BATY, Marc BOUILLAUD, Olivier POIRIER COUTANSAIS, Jean FERRAND, Marc HILLAIRET, Catherine GARANDEAU, Michel CHADENEAU, Patrick VILLALON, Didier ROUX.

Membre du Bureau excusé : Sonia GINDREAU, Daniel NEAU.

Le quorum est atteint pour délibérer valablement.

- ♦ En exercice : 16
- ♦ Présents : 14
- ♦ Absents et excusés : 2
- ♦ Votants : 16

***Mise en place d'un bail commercial avec l'entreprise FIT&CO
pour le local situé rue du Maréchal Ferrant à Talmont St Hilaire***

L'atelier-relais situé 350 rue du Maréchal Ferrant, dans la zone du Pâtis à Talmont-St-Hilaire fait l'objet d'une convention de mise à disposition jusqu'au 18 janvier 2023 au profit de la SARL FIT & CO, représentée par Monsieur Cyril GUERMONT, pour l'exercice de l'activité "club de remise en forme".

Ce dernier vend les parts de sa SARL à Monsieur Vincent GUIGNERY qui va poursuivre l'activité sous la franchise L'ORANGE BLEUE.

Dans le compromis de cession des parts sociales, la signature d'un bail commercial avec la Communauté de communes VENDÉE GRAND LITTORAL est une des conditions suspensives à lever avant le 30 décembre 2022. Il offrira à l'entreprise un certain nombre d'avantages dont le renouvellement du bail, indispensable pour amortir les travaux qui vont être réalisés dans le cadre de la licence de marque Orange Bleue.

La Communauté de communes propose de mettre en place un bail commercial avec la SARL FIT & CO, à compter du 7 décembre 2022, pour une durée de 9 ans, moyennant loyer de 1500€ HT par mois (hors charges).

Le bail commercial mettra fin, de manière anticipée, à la convention en cours de mise à disposition des locaux.

Considérant la délibération DEL 2022_01_D02 portant délégation de pouvoir au Bureau en matière de patrimoine pour fixer les loyers, signer les baux et conventions de mise à disposition précaire des ateliers-relais ;

Vu le projet de bail commercial en annexe ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Bureau Communautaire

DECIDE

- 1. De procéder à la conclusion d'un bail commercial au profit de la SARL FIT & CO, sous la franchise L'ORANGE BLEUE, pour le local situé 350 rue du Maréchal Ferrant à Talmont-Saint-Hilaire, moyennant une contribution mensuelle de 1 500€ HT (hors charges) ;**
- 2. De valider le contenu du bail commercial annexé à la présente ;**
- 3. D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer le bail commercial conclue avec la SARL FIT & CO.**

Le Président,

Maxence de RUGY

